CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
98e assemblée ordinaire
Le mercredi 13 avril 2022

Procès-verbal de la 98e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le 13 avril 2022, de 18 h 34 à 20 h 49, à l'école Louis-J.-Robichaud, 435 rue Main, Shediac et par l'entremise de la plateforme Microsoft Zoom.

PRÉSENCES

Membres votants	**Titre**	**Présences**
Line Thibodeau	Sous-district 1	Présentiel
Isabelle LeGoff	Sous-district 2	Virtuel
Nathalie Dallaire	Sous-district 3	Présentiel
Luc Cormier	Sous-district 4	Virtuel
Natacha Vautour	Vice-présidente, sous-district 5	Présentiel
Matthieu LeBlanc	Sous-district 6	Présentiel
Isabelle Landry-Sonier	Sous-district 7	Présentiel
Monique Mazerolle	Sous-district 8	Présentiel
Michel Côté	Président, sous-district 9	Présentiel
Raphaël Moore	Sous-district 10	Présentiel
Alexis Bourque	Élève-conseiller	Présentiel
Personnel du DSFS	**Titre**	**Présences**
Monique Boudreau	Directrice générale et secrétaire du CED	Présentiel
Ghislaine Arsenault	Directrice des relations stratégiques	Présentiel
David Després	Directeur des services administratifs et financiers	Virtuel
Tanya Doucet	Adjointe à la direction générale	Présentiel
Louis Aubé	Spécialiste en soutien technologique	Présentiel
Invité	**Titre**	**Présences**
Jessica Thériault-Doucet	Agente au milieu propice à l'apprentissage au DSFS	Virtuel
France Breault	Travailleuse sociale au milieu propice à l'apprentissage et au mieux-être au DSFS	Virtuel

18 h 30 Présentation – Plan de mesures d'urgence

Mesdames Jessica Thériault-Doucet, agente au milieu propice à l'apprentissage, et France Breault, travailleuse sociale au milieu propice à l'apprentissage et au mieux-être, ont fait une présentation sur le plan de mesures d'urgence du DSFS. Il a notamment été question des communications prévues annuellement entourant ces mesures, de l'évaluation de la menace et du risque de violence et des protocoles en place pour réagir aux situations d'urgence de manière efficace et sécuritaire.

1. Ouverture de la séance
1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

Le président, monsieur Michel Côté, a ouvert la séance à 19 h 10 en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil et aux membres de la communauté qui se sont joints à cette réunion publique. Il a ensuite fait la reconnaissance du territoire traditionnel autochtone non cédé.

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Les membres se sont référés à l'ordre du jour reçu avant la réunion.

2022-04-13 – CED – DSFS – 1047

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Monique Mazerolle, Natacha Vautour)

Unanimité

L'ordre du jour se lira comme suit :

Présentation – Plan de mesures d'urgence
1. Ouverture de la séance
 1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (97e réunion – 16 mars 2022)
 4.1 Questions découlant du procès-verbal
5. Lien avec la communauté
 5.1 Petite enfance
6. Politiques
 6.1 Comité de la gouvernance et des politiques
 6.1.1 Séance de travail sur la gouvernance pour les membres du CED
7. Points d'information de la direction générale
 7.1 Rapport financier – DSFS
 7.2 Rapport financier – CED
 7.3 Planification et attribution des ETP

Pause

8. Points d'information de la présidence
 8.1 Budget provincial 2022-2023
 8.2 Conseil de la jeunesse du DSFS
9. Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)
10. Affaires nouvelles
11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
12. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président a demandé si des membres avaient des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts ne fut déclaré.

4. Considération et adoption du procès-verbal (97e réunion – 16 mars 2022)

2022-04-13 – CED – DSFS – 1048

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 97e assemblée ordinaire du CED tel qu'il a été présenté. (Matthieu LeBlanc, Nathalie Dallaire)

Unanimité

4.1 Questions découlant du procès-verbal

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de sa 97e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

a) *5.1 – Petite enfance* : une lettre a été envoyée au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour lui faire part des inquiétudes du CED quant à certains aspects du plan d'action 2021-2023 dans le cadre de l'Accord Canada-Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

b) *6.3 – Comité de dénomination de la nouvelle école M-5 à Moncton* : une lettre a été envoyée au ministre Cardy pour l'inviter à nommer une ou un représentant du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance qui siègera au comité de dénomination.

Une réponse a été reçue du ministère. Dorénavant, il ne sera pas nécessaire d'avoir un représentant du Ministère puisque cette section de la Loi a changé. Le comité de dénomination peut donc procéder avec les rencontres du comité de dénomination.

c) *6.4 – Nom de la bibliothèque de l'école Le Mascaret* : le Conseil a accepté que la bibliothèque de la nouvelle école Le Mascaret porte le nom de Bibliothèque-Debra-Kerry. Une lettre sera envoyée aux directions des écoles concernées avec copie aux CPAE concernés.

d) *93e réunion du CED (novembre 2021) – point 6.2* : une mise à jour de l'étude Ernst & Young sur la projection d'inscriptions de Dieppe a été présentée aux CPAÉ des écoles Sainte-Thérèse et Anna-Malenfant au printemps 2021 et une motion du CED a été adoptée par la suite pour rezoner une section. Les parents concernés ont reçu un appel d'un représentant du district pour leur expliquer le changement de zone et une lettre leur a aussi été envoyée (lettre ci-jointe – *note : cette lettre a été envoyée aux parents le 30 mars de la part de la direction générale, la lettre originale a été formatée pour chaque parent)*.

Correspondance

- Lettre du ministre Cardy (14 mars 2022) en réponse à la lettre du CED (2 février 22) au sujet des préoccupations du CED concernant la gouvernance.

5. Lien avec la communauté

5.1 Petite enfance

Le président partage l'annonce que les éducatrices de la petite enfance qualifiées ont eu droit à une augmentation de salaire de plus de 4 $, pour atteindre 23,47 $ de l'heure. Il souhaite que la situation se règlera afin que les éducatrices des services après classe bénéficient d'une augmentation salariale également, en raison de la disparité importante entre les salaires des deux groupes d'éducatrices.

6. Politiques
6.1 Comité de la gouvernance et des politiques
6.1.1 Séance de travail sur la gouvernance pour les membres du CED

Le président du comité de la gouvernance et des politiques, monsieur Raphaël Moore, informe le Conseil qu'une séance de travail a eu lieu le 6 avril avec l'ensemble des membres du CED afin de discuter de gouvernance. Madame Anne-Marie LeBlanc, consultante, a animé cette séance. Madame LeBlanc travaille à monter un document qui servira de proposition pour améliorer le système actuel.

La majorité des membres du Conseil participeront également aux journées de réflexion sur l'éducation en Acadie du N-B qui se dérouleront le 23 et 24 avril prochain à Miramichi.

7. Points d'information de la direction générale
7.1 Rapport financier – DSFS

Un rapport financier en date du 28 février 2021 a été présenté aux membres du Conseil. La directrice générale prévoit un rapport équilibré pour la fin de l'année financière.

7.2 Rapport financier – CED

Un rapport financier détaillé en date du 3 mars 2022 a été présenté aux membres du Conseil.

2022-04-13 – CED – DSFS – 1049

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le dépôt du rapport financier du CED en date du 3 mars 2022 tel qu'il a été présenté. (Raphaël Moore, Line Thibodeau)

Unanimité

7.3 Planification et attribution des ETP

La directrice générale, Monique Boudreau, a présenté les grandes lignes du processus de planification et d'attribution des ressources humaines dans les écoles. Le financement pour soutenir la masse salariale du personnel enseignant est accordé annuellement par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, en fonction du nombre d'élèves. Une formule de calcul au pro rata permet aussi de déterminer le nombre de directions, d'enseignantes et enseignants ressources et autres membres du personnel scolaire (appui à l'apprentissage, etc.). Une certaine flexibilité est laissée aux écoles qui, à l'aide d'une pochette budgétaire, permet de privilégier les ressources qui répondent le mieux aux besoins de leur école. Il a aussi été question des autres sources de financement des services éducatifs du DSFS (Enveloppe égalitaire, Programme des langues officielles en éducation (PLOÉ), etc.).

Pause

Les micros et vidéos de la session virtuelle sont fermés pendant la pause qui débute à 20 h 20. L'enregistrement de la séance est alors interrompu. Le Conseil a repris la séance ordinaire à 20 h 30.

8. Points d'information de la présidence

8.1 Budget provincial 2022-2023

Le président, monsieur Michel Côté, a fait un bref survol du budget provincial 2022-2023 attribué au secteur de l'éducation, dévoilé récemment par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Parmi les faits saillants, le président a souligné l'octroi de fonds supplémentaires (2.2 millions aux trois districts scolaires francophones) pour financer l'embauche de personnes mentores en gestion du comportement, orthophonistes, travailleuses sociales et collaborateurs vie-carrière. Cette nouvelle est d'ailleurs très bien accueillie par le DSFS qui peine à répondre aux besoins de sa clientèle en matière de services de soutien à l'apprentissage.

8.2 Conseil de la jeunesse du DSFS

Le président du Conseil de la jeunesse et membre du CED du DSFS, monsieur Alexis Bourque, a fait une mise à jour des démarches entreprises dans le dossier de la santé mentale et des ressources qui ont été identifiées comme les priorités du Conseil de la jeunesse.

Parmi leurs démarches, des membres du Conseil feront une présentation à l'ensemble des directions d'écoles, le 26 avril 2022, afin de partager leurs observations entourant la thématique, mais aussi leurs suggestions et pistes de solutions pour favoriser la santé mentale des jeunes. Le Conseil s'engagera également dans la promotion de ressources existantes pour venir en aide aux jeunes, notamment Jeunesse, j'écoute et Le Maillon.

9. Points d'information de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)

Le conseiller LeBlanc, vice-président du conseil d'administration de la FCENB, a fait une brève mise à jour des dossiers de la FCENB. Les membres du Conseil ont reçu, à titre de renseignement, une copie du rapport « La FCENB en bref – avril » qui fait une mise à jour des dossiers de la FCENB en cours de réalisation.

10. Affaires nouvelles

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 11 mai 2022 à l'école Louis-J.-Robichaud, 435 rue Main, Shediac, à 18 h 30.

Un lien sera disponible à partir du site Web du DSFS pour les membres du public et les membres du Conseil qui se joindront à la réunion de façon virtuelle. Les ordres du jour, procès-verbaux et documents publics des réunions sont également publiés à cet endroit, sous l'onglet Conseil d'éducation.

12. Levée de la séance

Levée de la séance à 20 h 49.

Michel Côté
Président

Monique Boudreau
Secrétaire